

# ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE

RESTRICTED

G/TBT/CS/N/31

7 mars 1996

(96-0824)

Comité des obstacles techniques au commerce

Original: anglais

Conformément au paragraphe C du Code de pratique pour l'élaboration, l'adoption et l'application des normes figurant à l'Annexe 3 de l'Accord de l'OMC sur les obstacles techniques au commerce, "les organismes à activité normative qui auront accepté ou dénoncé le présent Code en adresseront notification au Centre d'information ISO/CEI à Genève". La notification ci-après, transmise au Secrétariat par le Centre d'information ISO/CEI, est distribuée aux Membres pour information.

## NOTIFICATION AU TITRE DU PARAGRAPHE C DU CODE DE PRATIQUE DE L'OMC CONCERNANT LES OBSTACLES TECHNIQUES AU COMMERCE

(Notification d'acceptation du Code de pratique de l'OMC concernant  
les obstacles techniques au commerce)

<b>Pays/Territoire douanier/Arrangement régional:</b> <u>AUSTRALIE</u>
<b>Nom de l'organisme à activité normative:</b> STANDARDS ASSOCIATION OF AUSTRALIA - SAA (Association australienne de normalisation - SAA), en activité sous la raison sociale STANDARDS AUSTRALIA (Normalisation australienne)
<b>Adresse de l'organisme à activité normative:</b> 1 The Crescent Homebush NSW 2140 Australie
<b>Téléphone:</b> + 61 2 746 4700 <b>Téléfax:</b> + 61 2 746 8450 <b>Télex:</b> 26514astanaa
<b>Courrier électronique:</b> s= intsect; o= saa; p= sa: a= telememo; c= au (X400) intsect@saa.sa.telememo.au (INTERNET)
<b>Type d'organisme à activité normative:</b> <input type="checkbox"/> institution du gouvernement central <input type="checkbox"/> institution publique locale <input checked="" type="checkbox"/> organisme non gouvernemental
<b>Champ des activités normatives actuelles et prévues:</b> Préparer et encourager l'adoption de normes d'application générale concernant des structures, des produits de base, des matériaux, des méthodes, des activités, des matières et des objets et, de temps à autre, réviser, changer et modifier lesdites normes (Charte royale de la SAA, article 2 a))
<b>Date:</b> 20 novembre 1995